

Ouverture du Marché de l'Energie et Gestion de l'Acheminement

## GUIDE D'IMPLEMENTATION

### FRAIS PREVISIONNELS

#### Objet du document

**Résumé :** (nom de fichier = Guide d'implémentation du flux FPRE (Frais prévisionnels) V03-0.14.docx)

Ce document est destiné aux fournisseurs et contient les informations liées au document des frais prévisionnels publié sur les points de retrait de GRDF. Ce document permettra aux fournisseurs de comprendre les processus de publication et d'intégrer le document des frais prévisionnels dans leur système d'information

Ce guide est applicable à partir de la mise en production de la V22.3 d'OMEGA

## Historique des modifications

Version	Date	Nature de la modification
0.1	27/07/2006	Version de travail initiale : création du document
1.0	20/11/2006	Version majeure
1.1	29/11/2006	Inversion de l'ordre dans le pied de fichier de l'avant dernier champ et du dernier champ.
1.2	25/01/2006	Ajout des tableaux des codes et libellés frais en annexe du guide.
1.3	02/04/2007	Modification de la longueur du libellé de la demande : passage de longueur 20 à 35.
3.0	27/03/2008	Mise à jour du guide pour précision de la version V3 d'Omega
3.1	30/05/2008	Mise à jour du guide Ce guide est applicable à partir de la mise en production de la version 3.1 d'Omega. La version 1.3 de ce guide reste applicable jusqu'à cette date.
3.2	28/08/2008	Changement du libellé du code 832. Modification du caractère obligatoire du champ numéro 8 du fichier de version 02-0, comme convenu lors la réunion téléphonique Fournisseurs-GRD en juillet 2008.
4.0	06/01/2009	Modification du libellé du code frais 832
5.0	02/02/2009	Ajout de nouveaux codes frais qui seront publiés dans FPRE A compter de la V5, le flux de version V1 ne sera plus publié
02-0.1	nov. 2009	[Hors version] Renommage du guide
02-0.2	déc. 2009	[V6A] Mise à jour du guide - Ajout des nouveaux codes frais suite à la gestion des frais récurrents des PCE Ginnnnnn
02-0.3	24/02/2010	[Hors version] Précisions en annexes 5 et 6 sur les frais de location de compteur seul et les frais de location de poste simple ou double ligne
02-0.4	27/05/2011	- [Hors version] Mise à jour des précisions sur l'alimentation du champ « Date de réalisation de la prestation »
02-0.5	25/10/2011	[Hors version] Précision sur les champs « montant » « montant net total du frais »
02-0.6	03/07/2012	[Hors version] Anomalie documentaire : n° interne GRD
02-0.7	03/07/2013	- [Hors version] Mise à jour du libellé du code frais 222
03-0.1	13/06/2014	[V8C] Mise à jour du guide suite à l'évolution de la gestion des frais ponctuels pour les PCE 6M dans OMEGA : - Ajout des motifs de saisie et d'annulation des frais - Ajout de nouveaux codes frais Mise à jour du libellé de certains codes frais
03-0.2	26/12/2014	[Hors version] Précisions sur l'application de la valeur « DISTRIB » en Vn-1
03-0.5	26/06/2015	[Hors version] Ajout de 3 nouveaux codes frais distributeur 834, 835, 836 Suppression du code 831 [V10] Ajout des fréquences 1M Nouveaux frais ponctuels en cours de discussion avec la CRE
03-0.5	18/02/2016	Ajout d'un commentaire sur l'attente de la délibération de la CRE concernant les frais ponctuels v10 d'Omega Retrait du frais sur la CHDT Ajout du frais sur la DIT « Vérification de données de comptage »
03-0.6	22/04/2016	Retrait des frais sur la RAD et la DPM Retrait du frais sur la DIT « Vérification de données de comptage »
03-0.7	23/06/2016	Correction du typage du frais 840 Mise à jour des nouveaux frais V10 : -Suppression du frais de maintien de la relève à pied -3 nouveaux codes frais ponctuels « distributeurs » liés à la prestation PPH (860, 861 et 862)
03-0.8	29/06/2018	[V18.2] Mise à jour de la durée de rétention du fichier FPRE sur le canal FTP

Version	Date	Nature de la modification
03-0.9	30/11/2018	[V19.1] Ajout de nouveaux codes frais liés à la mise en œuvre de la fin des Contrats de Livraison Direct (CLD) suite au CORDIS du 18/06/2018
03-0.10	18/01/2019	[V19.1] Ajout complémentaire des nouveaux codes frais liés à la prestation 306
03-0.11	05/04/2019	[Hors Version] Mise à jour de la charte graphique Précisions documentaires diverses Mise à jour du libellé du code frais 413
03-0.12	20/03/2020	[V20.2] Ajout des nouveaux codes frais liés à la VPE
03-0.13	21/08/2020	[V20.3] Ajout des nouveaux codes frais. Mise à jour des libellés des codes frais existants
03-0.14	06/11/2020	[V20.3] Suppression des nouveaux codes frais 837
03-0.15	18/10/2022	[V22.3] Ajout du nouveau code frais 627 et mise à jour du libellé du code frais existant 626.

## Sommaire

1.	Description des flux d'informations .....	5
1.1.	Diagramme des données du document des frais prévisionnels de la version 02-0 .....	5
1.2.	Diagramme des données du document des frais prévisionnels de la version 03-0 .....	6
2.	Description technique de la publication .....	7
2.1.	Principe de localisation du document des frais prévisionnels.....	7
2.2.	Règle de mise à disposition du fichier .....	7
2.3.	Informations sur les fichiers .....	7
2.3.1.	Définition du fichier des frais prévisionnels .....	7
2.3.2.	Exemple de noms de fichiers.....	7
2.3.3.	Format des fichiers .....	7
2.3.4.	Données du fichier des frais prévisionnels version 02-0 .....	8
2.3.5.	Données du fichier des frais prévisionnels version 03-0 .....	11
ANNEXE 1	Tableaux de correspondance des codes et libellés des frais.....	14
ANNEXE 2	Tableaux de correspondance des codes motif et des motifs de saisie ou d'annulation ....	21

# 1. Description des flux d'informations

## 1.1. Diagramme des données du document des frais prévisionnels de la version 02-0



Les données représentées dans ce modèle constituent les données publiées dans le document des frais prévisionnels de la version 02-0. Les frais prévisionnels de la version 02-0 contiennent les frais ponctuels ainsi que les frais récurrents. La modélisation regroupe toutes les données de même type.

## 1.2. Diagramme des données du document des frais prévisionnels de la version 03-0



Les données représentées dans ce modèle constituent les données publiées dans le document des frais prévisionnels de la version 03-0. Les frais prévisionnels de la version 03-0 contiennent les motifs de saisie ou d'annulation des frais ponctuels concernant les PCE de fréquence 6M et 1M. La modélisation regroupe toutes les données de même type.

## 2. Description technique de la publication

---

### 2.1. Principe de localisation du document des frais prévisionnels

L'arborescence des répertoires du serveur FTP est décrite dans le « Guide commun d'implémentation des flux fournisseurs ».

Le document des frais prévisionnels est un document qui est publié quotidiennement. Si ce document est publié le 1<sup>er</sup> juin 2006, il sera téléchargeable à l'arborescence suivante :



### 2.2. Règle de mise à disposition du fichier

A partir du jour de publication du fichier, celui-ci obéit à la règle de mise à disposition suivante :

- Le document des frais prévisionnels est téléchargeable dans ce répertoire pendant une durée de 100 jours.

### 2.3. Informations sur les fichiers

#### 2.3.1. Définition du fichier des frais prévisionnels

Le fichier des frais prévisionnels de la version 02-0 permet aux fournisseurs de savoir à l'avance les frais ponctuels et récurrents qui apparaîtront sur la prochaine facture d'acheminement. Ces frais pourront être le cas échéant répercutés sur la facture de fourniture de chacun de leur client.

Le fichier des frais prévisionnels de la version 03-0 permet aux fournisseurs de savoir à l'avance les frais ponctuels et récurrents qui apparaîtront sur la prochaine facture d'acheminement ainsi que le motif de saisie ou d'annulation des frais ponctuels concernant les PCE de fréquence 6M. Ces frais pourront être le cas échéant répercutés sur la facture de fourniture de chacun de leur client.

#### 2.3.2. Exemple de noms de fichiers

La nomenclature des fichiers est décrite dans le « Guide commun d'implémentation des flux fournisseurs ».

L'exemple est donné pour un flux publié le 1<sup>er</sup> juin 2006 à 10h35 par GRDF (GDFD), comportant un seul fichier, dont la version du format est 1.0, qui a le numéro du contrat distributeur de gaz – fournisseur A060000007 et qui a le numéro de séquence 001245.

Le code flux pour le document des frais prévisionnels est FPPE. Le nom du fichier sera par exemple : FPPE\_00001\_01-0\_GDFD\_A060000007\_200606011035\_001245.ZIP

#### 2.3.3. Format des fichiers

Le document des frais prévisionnels est au format CSV. Le séparateur entre chaque donnée est un point-virgule « ; ».

### 2.3.4. Données du fichier des frais prévisionnels version 02-0

Cette partie présente les formats des données des annexes de facturation publiées sur le serveur FTP et le portail de GRDF.

N°	Nom	Type	Longueur	Format	Obligatoire	Valeur commentaire
<b>Entête de données de services</b>						
1	Code du flux	AN	X(4)	XXXX	O	FPRE
2	Nom du fichier	AN	X(55)		O	
3	Numéro de séquence	N	9(6)	999999	O	Numéro de séquence du fichier, attribué par l'application qui l'a produit.
4	Version	AN	X(4)		O	Version du format : 02-0
5	ID GRD	AN	X(4)	XXXX	O	Code GRD : GDFD
6	Date de création	D	9(12)	AAAAMMJJHHMM	O	Date et horaire de création du document
7	ID émetteur	AN	X(10)		O	GDFD
8	Rôle de l'émetteur	AN	X(15)		N	Distributeur
9	ID Destinataire	AN	X(10)		O	Numéro CDG-F (ex CAD)
10	Rôle du/des destinataires	AN	X(15)		N	Fournisseur
11	Réserve	AN	X(10)		N	Non utilisé
<b>Entête de données fonctionnelles</b>						
1	Identifiant du CAD	AN	X(10)	Aaa9999999	O	« aa » correspond à l'année, et XXXXXXXX à un compteur numérique. Ex : « A040001256 »
<b>Corps du fichier</b>						
1	Identifiant du PDLA	AN	X(13)		N	Identifiant unique du PDLA dans le système OMEGA.
2	Commentaire libre fournisseur	AN	X(25)		N	Champ libre pour le fournisseur
3	Indicateur PRO/PART	AN	X(4)		N	Prend la valeur "RES" pour Résidentiel et "NRES" pour non résidentiel
4	Identifiant du PCE	AN	X(14)		O	Identifiant unique du PCE : Format Gxxxxxx pour les PCE MM, JM et JJ Format xxxxxxxxxxxxxx pour les PCE 6M et 1M
5	Numéro de série du compteur	AN	X(16)		N	Matricule du compteur
6	Origine de la prestation	AN	X(1)		O	2 valeurs possibles : F : Fournisseur E : EGD
7	Type d'envoi	AN	X(1)		O	F : 1er envoi C : envoi de correction Voir remarque en fin de tableau concernant la suppression du type d'envoi « Annulation ».

N°	Nom	Type	Longueur	Format	Obligatoire	Valeur commentaire
8	Date de réalisation de la prestation	D	9(8)	AAAAMMJJ	N	Champ obligatoire pour une prestation « ponctuelle ».
9	Code frais	AN	X(3)		O	Code frais pour les prestations ponctuelles : cf. tableau de correspondance code et libellé du frais en annexe.
10	Libellé du frais	AN	X(40)		O	Libellé correspondant du code frais ou du code appareil : cf. tableau de correspondance code et libellé du frais en annexe.
11	Montant	AN	X(8)	9999.99	O	Montant H.T. Montant unitaire du frais accompagné du signe "-" pour une valeur négative Exemples pour des valeurs négatives : 22.77-, 103.85-
12	Numéro de la demande	AN	X(8)		N	Obligatoire si une demande existe Renseigné avec la valeur « DISTRIB » dans le cas d'un frais distributeur (voir remarque en fin de tableau)
13	Libellé de la demande	AN	X(35)		N	Libellé de la demande que le fournisseur a effectuée
14	Date de la demande	D	9(8)	AAAAMMJJ	N	Obligatoire si une demande existe
15	Numéro d'affaire fournisseur	AN	X(20)		N	Numéro d'affaire interne de la demande propre au fournisseur qui a effectué la demande. Obligatoire si une demande existe
16	Type de frais	AN	X(1)		O	« R » pour les frais récurrents « P » pour les frais ponctuels
17	N° interne GRD	N	9(12)		O	N° de commande SD
18	Date de début de période	D	9(8)	AAAAMMJJ	N	Vide si le frais ne concerne pas une location
19	Date de fin de période	D	9(8)	AAAAMMJJ	N	Vide si le frais ne concerne pas une location
20	Nombre d'appareils loués	N	X(3)		N	Vide si le frais ne concerne pas une location
21	Montant net total du frais	AN	X(10)		O	Montant H.T. Montant unitaire net total du frais accompagné du signe "-" pour une valeur négative. Positionner le signe "-" à la droite du montant. Le montant net total du frais est un chiffre avec deux décimales. Exemples pour des valeurs négatives : 22.77-, 103.85-
22	Dernière date de publication	D	9(8)	AAAAMMJJ	N	Si frais republié
<b>Pied de page</b>						
1	Date et horaire de FIN d'élaboration du fichier	D	9(12)	AAAAMMJJHHMM	O	Date et horaire de FIN d'élaboration du fichier
2	Nombre d'enregistrements	N	9(8)	99999999	O	Nombre de ligne dans le fichier
3	Réserve	AN	X(10)		N	Non utilisé
4	Marque de fin de fichier	AN	X(3)	EOF	O	Identifiant texte de fin de fichier

Remarque :

Les frais avec types d'envoi "C" pourront être avec des montants positifs ou négatifs. Le type "A" a été abandonné car il était associé essentiellement à la facturation de frais de débits (806). Le frais 806 aura désormais le type "F" s'il est facturé ou le type "C" s'il est corrigé (en + ou en -).

### 2.3.5. Données du fichier des frais prévisionnels version 03-0

Cette partie présente les formats des données du document des frais prévisionnels de la version 03-0 publié sur le serveur FTP de GRDF et le portail.

N°	Nom	Type	Longueur	Format	Obligatoire	Valeur commentaire
<b>Entête de données de services</b>						
1	Code du flux	AN	X(4)	XXXX	O	FPRE
2	Nom du fichier	AN	X(55)		O	
3	Numéro de séquence	N	9(6)	999999	O	Numéro de séquence du fichier, attribué par l'application qui l'a produit.
4	Version	AN	X(4)		O	Version du format : 03-0
5	ID GRD	AN	X(4)	XXXX	O	Code GRD : GDFD
6	Date de création	D	9(12)	AAAAMMJJHHMM	O	Date et horaire de création du document
7	ID émetteur	AN	X(10)		O	GDFD
8	Rôle de l'émetteur	AN	X(15)		N	Distributeur
9	ID Destinataire	AN	X(10)		O	Numéro CDG-F (ex CAD)
10	Rôle du/des destinataires	AN	X(15)		N	Fournisseur
11	Réserve	AN	X(10)		N	Non utilisé
<b>Entête de données fonctionnelles</b>						
1	Identifiant du CAD	AN	X(10)	Aaa9999999	O	« aa » correspond à l'année, et XXXXXXXX à un compteur numérique. Ex : « A040001256 »
<b>Corps du fichier</b>						
1	Identifiant du PDLA	AN	X(13)		N	Identifiant unique du PDLA dans le système OMEGA.
2	Commentaire libre fournisseur	AN	X(25)		N	Champ libre pour le fournisseur
3	Indicateur PRO/PART	AN	X(4)		N	Prend la valeur "RES" pour Résidentiel et "NRES" pour non résidentiel
4	Identifiant du PCE	AN	X(14)		O	Identifiant unique du PCE : Format Gxxxxxx pour les PCE MM, JM et JJ Format xxxxxxxxxxxxxx pour les PCE 6M et 1M
5	Numéro de série du compteur	AN	X(16)		N	Matricule du compteur
6	Origine de la prestation	AN	X(1)		O	2 valeurs possibles : F : Fournisseur E : EGD
7	Type d'envoi	AN	X(1)		O	F : 1er envoi C : envoi de correction Voir remarque en fin de tableau concernant la suppression du type d'envoi « Annulation ».

N°	Nom	Type	Longueur	Format	Obligatoire	Valeur commentaire
8	Date de réalisation de la prestation	D	9(8)	AAAAMMJJ	N	Champ obligatoire pour une prestation « ponctuelle ».
9	Code frais	AN	X(3)		O	Code frais:(cf. tableau de correspondance code et libellé du frais en annexe).
10	Libellé du frais	AN	X(40)		O	Libellé correspondant du code frais ou du code appareil : cf. tableau de correspondance code et libellé du frais en annexe.
11	Montant	AN	X(8)	9999.99	O	Montant H.T. Montant unitaire du frais accompagné du signe "-" pour une valeur négative Exemples pour des valeurs négatives : 22.77-, 103.85-
12	Numéro de la demande	AN	X(8)		N	Obligatoire si une demande existe Renseigné avec la valeur « DISTRIB » dans le cas d'un frais distributeur (voir remarque en fin de tableau)
13	Libellé de la demande	AN	X(35)		N	Libellé de la demande que le fournisseur a effectuée
14	Date de la demande	D	9(8)	AAAAMMJJ	N	Obligatoire si une demande existe
15	Numéro d'affaire fournisseur	AN	X(20)		N	Numéro d'affaire interne de la demande propre au fournisseur qui a effectué la demande. obligatoire si une demande existe
16	Type de frais	AN	X(1)		O	« R » pour les frais récurrents « P » pour les frais ponctuels
17	N° interne GRD	N	9(12)		O	N° de commande SD
18	Date de début de période	D	9(8)	AAAAMMJJ	N	Vide si le frais ne concerne pas une location
19	Date de fin de période	D	9(8)	AAAAMMJJ	N	Vide si le frais ne concerne pas une location
20	Nombre d'appareils loués	N	X(3)		N	Vide si le frais ne concerne pas une location
21	Montant net total du frais	AN	X(10)		O	Montant H.T. Montant unitaire net total du frais accompagné du signe "-" pour une valeur négative. Positionner le signe "-" à droite du montant. Le montant net total du frais est un chiffre avec deux décimales. Exemples pour des valeurs négatives : 22.77-, 103.85-
22	Dernière date de publication	D	9(8)	AAAAMMJJ	N	Si frais republié
23	Motif de saisie ou d'annulation	AN	X(3)		N	Code du motif
<b>Pied de page</b>						
1	Date et horaire de FIN d'élaboration du fichier	D	9(12)	AAAAMMJJHHMM	O	Date et horaire de FIN d'élaboration du fichier
2	Nombre d'enregistrements	N	9(8)	99999999	O	Nombre de ligne dans le fichier
3	Réserve	AN	X(10)		N	Non utilisé
4	Marque de fin de fichier	AN	X(3)	EOF	O	Identifiant texte de fin de fichier

Remarque :

Les frais avec types d'envoi "C" pourront être avec des montants positifs ou négatifs. Le type "A" a été abandonné car il était associé essentiellement à la facturation de frais de débits (806). Le frais 806 aura désormais le type "F" s'il est facturé ou le type "C" s'il est corrigé (en + ou en -). A partir de la V8C, les frais 806 et 807 ne seront plus facturés pour un centre basculé. Seul des frais 806-807 négatifs pourront être reçus lors d'une correction. Les frais 806 sont remplacés par des frais 824 ou 850, les frais 807 par des frais 825, 851 et 826.

## ANNEXE 1 Tableaux de correspondance des codes et libellés des frais

1. Frais ponctuel, concernant les PCE de fréquence 6M et 1M - Gaz Naturel :

Code frais	Libellé
800	Forfait mise en service
802	Vérif. données de compt. avec dépl.
803	Relevé spécial
804	Déplacement particulier
805	Contrôle en laboratoire
806	Frais de dédit
807	Déplacement sans intervention
808	Etude téléphonique
809	Etude avec déplacement
810	Coupure impayés ferme
811	Rétablissement suite à coupure impayé
814	Changement porte de coffret
815	Changement de compteur <=16 m3/h
818	Coupure impayés optionnelle
819	Vérif. données de compt. sans dépl.
820	Supplément "Express"
824	Reprogrammation tardive
825	Reprogrammation très tardive
826	Déplacement vain
827	Pose compteur + détente >16m3
828	Dépose compteur
829	Location compteur gaz
830	Indemnité de recouvrement gaz *
832	Supplément "Urgence"
834	Coupure en cas d'absence au relevé
835	Rétablissement à la suite d'une coupure en cas d'absence au relevé
836	Raccordement de l'installation d'un client sur une sortie d'impulsion
837	Urgent hors heure ouvrée
840	Indemnité RDV non tenu *
860	Passage au pas horaire durée 3 mois
861	Passage au pas horaire durée 6 mois
862	Passage au pas horaire durée 12 mois
846	Déplacement agent assermenté
850	Annulation tardive
851	Annulation très tardive
888	Duplicata

\*avoirs publiés en tant que corrections ("C") avec un montant négatif sauf pour le frais 840 publié comme 1er envoi ("F") avec un montant négatif.

2. Frais ponctuel, concernant les PCE de fréquence MM, JM et JJ - Gaz Naturel

Code	Libellé
201	Remise en service sans pose compteur
202	MES avec pose compteur <= 160
203	MES avec pose compteur > 160
204	RS sur changement de fournisseur avec déplacement
205	Changement de fournisseur sans déplacement
206	RS avec déplacement

Code	Libellé
207	RS sur télé relève
208	Coupure avec dépose compteur pour travaux <= 160m3
209	Coupure avec dépose compteur pour travaux > 160m3
210	Coupure pour impayé
211	Rétablissement après coupure pour impayé
212	Frais de dédit tardif
213	Contrôle visuel du comptage
214	Intervention express
215	Déplacement sans intervention <= 160
216	Déplacement sans intervention > 160
217	Changement compteur < ou = 160
218	Changement compteur > 160
219	Première mise en service
222	Relève cyclique avec déplacement des clients MM
223	CPTR G CHGT BRIS
224	Location compteur gaz
226	Mise hors service sans dépose
227	Mise hors service avec dépose <= 160
228	Mise hors service avec dépose > 160
231	Contrôle cptr en labo prop client<=160
232	Contrôle cptr en labo prop client>160
233	Contrôle cptr en labo prop GRD<=160
234	Contrôle cptr en labo prop GRD>160
235	Changement FQ RLV de mensuel à journalier
236	Changement FQ RLV de semestriel en mensuel
238	Déplacement agent assermenté
242	Coupure sans dépose pour travaux
243	Rétablissement après coupure pour travaux sans pose
244	Rétablissement après coupure pour travaux avec pose <= 160m3
245	Rétablissement après coupure pour travaux avec pose >160m3
246	Duplicata
247	Vérification d'index sans déplacement
249	Etude avec déplacement (mensuel)
250	Etude avec déplacement (journalier)
251	Indemnité dysfonctionnement de comptage marché d'affaire *
252	Accès en temps réel aux consommations
253	Vérification primitive du convertisseur
254	Non respect de rdv Gaz Nat < 160 *
255	Non respect de rdv Gaz Nat >= 160 *

\*avoirs publiés en tant que corrections ("C") avec un montant négatif.

3. Frais récurrents, concernant les PCE de fréquence 6M et 1M - Gaz Naturel :

Code frais	Libellé
701	LOCATION DE COMPTEUR 16M3
702	LOCATION DE COMPTEUR 25M3
703	LOCATION DE COMPTEUR 40M3
704	LOCATION DE COMPTEUR 65M3
705	LOCATION DE COMPTEUR 100M3
706	LOCATION DE COMPTEUR 160M3
707	LOCATION DE COMPTEUR >= 250M3

Code frais	Libellé
740	LOCATION BLOC DETENTE S300 - 16M3
741	LOCATION BLOC DETENTE S300 - 25M3
742	LOCATION BLOC DETENTE S300 - 40M3
743	LOCATION BLOC DETENTE S300 - 65M3
744	LOCATION BLOC DETENTE S300 - 100M3
761	LOCATION BLOC DETENTE CHASSIS - 25M3
762	LOCATION BLOC DETENTE CHASSIS - 40M3
763	LOCATION BLOC DETENTE CHASSIS - 65M3
764	LOCATION BLOC DETENTE CHASSIS - 100M3
765	LOCATION BLOC DETENTE CHASSIS - 160M3
766	LOCATION BLOC DETENTE CHASSIS - 250M3
767	LOCATION BLOC DETENTE CHASSIS >= 400M3
781	LOCATION BLOC DETENTE ARMOIRE - 25M3
782	LOCATION BLOC DETENTE ARMOIRE - 40M3
783	LOCATION BLOC DETENTE ARMOIRE - 65M3
784	LOCATION BLOC DETENTE ARMOIRE - 100M3
785	LOCATION BLOC DETENTE ARMOIRE - 160M3
786	LOCATION BLOC DETENTE ARMOIRE - 250M3
787	LOCATION BLOC DETENTE ARMOIRE >= 400M3

4. Frais récurrents, concernant les PCE de fréquence MM/JM/JJ - Gaz Naturel :

Code frais	Libellé
490	FREQ. RELEVÉ SUP A FREQ STANDARD T2-MM
492	FREQ. RELEVÉ SUP A FREQ STANDARD T3-JJ
493	FREQ. RELEVÉ SUP A FREQ STANDARD T3-JM

5. Frais récurrents de location de compteur seul (le convertisseur et/ou l'enregistreur ne sont pas compris), concernant les PCE de fréquence MM/JM/JJ - Gaz Naturel :

Code frais	Libellé
400	LOCATION COMPTEUR G10-M
401	LOCATION COMPTEUR G16-M
402	LOCATION COMPTEUR G16-P
403	LOCATION COMPTEUR G25-M
404	LOCATION COMPTEUR G25-P
405	LOCATION COMPTEUR G40-M
406	LOCATION COMPTEUR G40-P
407	LOCATION COMPTEUR G65-M
408	LOCATION COMPTEUR G65-P
409	LOCATION COMPTEUR G65-T
410	LOCATION COMPTEUR G100-P
411	LOCATION COMPTEUR G100-T
412	LOCATION COMPTEUR G160-P
413	LOCATION COMPTEUR G160-T
414	LOCATION COMPTEUR G250-P
415	LOCATION COMPTEUR G250-T
416	LOCATION COMPTEUR G400-T
417	LOCATION COMPTEUR G650-T

6. Frais récurrents de location de poste simple ou double ligne (compteur inclus, mais pas le convertisseur et/ou l'enregistreur), concernant les PCE de fréquence MM/JM/JJ - Gaz Naturel :

Code frais	Libellé
436	LOCATION SL-G10-M-ARMOIRE
437	LOCATION SL-G16-M-ARMOIRE
438	LOCATION SL-G16-P-ARMOIRE
439	LOCATION SL-G25-M-ARMOIRE
440	LOCATION SL-G25-P-ARMOIRE
441	LOCATION SL-G40-M-ARMOIRE
442	LOCATION SL-G40-P-ARMOIRE
443	LOCATION SL-G65-P-ARMOIRE
444	LOCATION SL-G100-P-ARMOIRE
445	LOCATION SL-G160-P-ARMOIRE
446	LOCATION SL-G160-T-ARMOIRE
447	LOCATION SL-G250-P-ARMOIRE
448	LOCATION SL-G250-T-ARMOIRE
449	LOCATION SL-G400-T-ARMOIRE
450	LOCATION SL-G650-T-ARMOIRE
451	LOCATION SL-FG-BP-G10-M-ARMOIRE
452	LOCATION SL- FG-BP-G16-M-ARMOIRE
453	LOCATION SL- FG-BP-G25-M-ARMOIRE
454	LOCATION SL- FG-BP-G40-M-ARMOIRE
455	LOCATION SL- FG-BP-G65-M-ARMOIRE
456	LOCATION SL-FG-MPB-G65-P-ARMOIRE
457	LOCATION SL- FG-MPB-G100-P-ARMOIRE
458	LOCATION SL- FG-MPB-G160-P-ARMOIRE
459	LOCATION SL- FG-MPB-G160-T-ARMOIRE
460	LOCATION SL- FG-MPB-G250-P-ARMOIRE
461	LOCATION SL- FG-MPB-G250-T-ARMOIRE
462	LOCATION SL- FG-MPB-G400-T-ARMOIRE
463	LOCATION SL- FG-MPB-G650-T-ARMOIRE
464	LOCATION SL-G10-M-CHASSIS
465	LOCATION SL-G16-M- CHASSIS
466	LOCATION SL-G16-P-CHASSIS
467	LOCATION SL-G25-M-CHASSIS
468	LOCATION SL-G25-P-CHASSIS
469	LOCATION SL-G40-M-CHASSIS
470	LOCATION SL-G40-P-CHASSIS
471	LOCATION SL-G65-P-CHASSIS
472	LOCATION SL-G100-P-CHASSIS
473	LOCATION SL-G160-P-CHASSIS
474	LOCATION SL-G160-T-CHASSIS
475	LOCATION SL-G250-P-CHASSIS
476	LOCATION SL-G250-T-CHASSIS
477	LOCATION SL-G400-T-CHASSIS
478	LOCATION SL-G650-T-CHASSIS
479	LOCATION SL-FG-BP-G10-M-CHASSIS
480	LOCATION SL- FG-BP-G16-M-CHASSIS
481	LOCATION SL- FG-BP-G25-M-CHASSIS
482	LOCATION SL- FG-BP-G40-M-CHASSIS
483	LOCATION SL- FG-BP-G65-M-CHASSIS
484	LOCATION DL-G160-P-ARMOIRE
485	LOCATION DL-G160-T-ARMOIRE

Code frais	Libellé
486	LOCATION DL-G250-P-ARMOIRE
487	LOCATION DL-G250-T-ARMOIRE
488	LOCATION DL-G400-T-ARMOIRE
489	LOCATION DL-G650-T-ARMOIRE
494	LOCATION DL-G160-P-CHASSIS
495	LOCATION DL-G160-T- CHASSIS
496	LOCATION DL-G250-P- CHASSIS
497	LOCATION DL-G250-T- CHASSIS
498	LOCATION DL-G400-T- CHASSIS
499	LOCATION DL-G650-T- CHASSIS

7. Frais récurrents de location de convertisseur, concernant les PCE de fréquence MM/JM/JJ - Gaz Naturel :

Code frais	Libellé
420	LOCATION CONVERTISSEUR T
421	LOCATION CONVERTISSEUR PT
422	LOCATION CONVERTISSEUR PTZ

8. Frais récurrents de location d'enregistreur, concernant les PCE de fréquence MM/JM/JJ - Gaz Naturel :

Code frais	Libellé
423	LOCATION TELE RELEVÉ-S-SECT
431	LOCATION TELE RELEVÉ-GSM

NB : Il est possible d'avoir un frais de location du convertisseur et/ou un frais de location de l'enregistreur mais pas de frais de location de compteur, dans le cas où le compteur est propriété du client.

Passage CLD → CSL :

9. Location sur devis, concernant les compteurs possédant un calibre supérieur ou égal à G2500. Exception pour SL + réseau BP ou MPB (pour G1000 et supérieur).

Code frais	Libellé
500	LOCATION SUR DEVIS

10. Frais récurrents de location de poste simple ou double ligne (compteur inclus, mais pas le convertisseur et/ou l'enregistreur), concernant les PCE de fréquence MM/JM/JJ :

Code frais	Libellé
501	LOCATION SL-G1000-P/T-CHASSIS
502	LOCATION SL-G1600-P/T-CHASSIS
503	LOCATION SL-G1000-P/T-ARMOIRE
504	LOCATION SL-G1600-P/T-ARMOIRE
505	LOCATION DL-G1000-P/T- CHASSIS
506	LOCATION DL-G1600-P/T- CHASSIS
507	LOCATION DL-G1000-P/T-ARMOIRE
508	LOCATION DL-G1600-P/T-ARMOIRE
509	LOCATION DL-G16-M/P-ARMOIRE
510	LOCATION DL-G16-M/P-CHASSIS
511	LOCATION DL-G25-M/P-ARMOIRE
512	LOCATION DL-G25-M/P- CHASSIS
513	LOCATION DL-G40-M/P-ARMOIRE
514	LOCATION DL-G40-M/P- CHASSIS
515	LOCATION DL-G65-M/P-ARMOIRE

Code frais	Libellé
516	LOCATION DL-G65-M/P- CHASSIS
517	LOCATION DL-G65-T-ARMOIRE
518	LOCATION DL-G65-T- CHASSIS
519	LOCATION DL-G100-M/P/T-ARMOIRE
520	LOCATION DL-G100-M/P/T- CHASSIS
521	LOCATION COMPTEUR G1000-P/T
522	LOCATION COMPTEUR G1600-P/T

11. Frais récurrents pour le service maintenance :

523	MAINTENANCE <= G100
524	MAINTENANCE G160-G250
525	MAINTENANCE G400-G650
526	MAINTENANCE G1000-G1600
527	MAINTENANCE G2500-G4000

12. Frais récurrents pour le service pression (consommation <5 GWh/an et >5 GWh/an)

528	PRESSION NON STANDARD
-----	-----------------------

13. Frais « récurrents » pour VPE :

- Prestation 302 (PCE DISCO)

610	LOCATION. PROVISOIRE- G10-6M/1M
611	LOCATION PROVISOIRE- G16-6M/1M
612	LOCATION PROVISOIRE- G25-6M/1M
613	LOCATION PROVISOIRE- G40-6M/1M
614	LOCATION PROVISOIRE- G65-6M/1M
615	LOCATION PROVISOIRE- G100-6M/1M
616	LOCATION PROVISOIRE- G160-6M/1M
622	POSE VPE DISCO INF à G10
623	POSE VPE DISCO SUP à G10

- Prestation 306 (PCE SAM)

600	LOCATION PROVISOIRE- G10-MM/JJ
601	LOCATION PROVISOIRE- G16-MM/JJ
602	LOCATION PROVISOIRE- G25-MM/JJ
603	LOCATION PROVISOIRE- G40-MM/JJ
604	LOCATION PROVISOIRE- G65-MM/JJ
605	LOCATION PROVISOIRE- G100-MM/JJ
606	LOCATION PROVISOIRE- G160-MM/JJ
607	LOCATION PROVISOIRE- G250-MM/JJ
608	LOCATION PROVISOIRE- G400-MM/JJ
609	LOCATION PROVISOIRE- G650-MM/JJ
617	LOCATION PROVISOIRE- CONV. T
618	LOCATION PROVISOIRE- CONV. PT
619	LOCATION PROVISOIRE- CONV. PTZ
620	LOCATION PROVISOIRE- ENR. IND.
621	LOCATION PROVISOIRE- ENR. INT.
624	POSE VPE SAM INF à G100
625	POSE VPE SAM SUP à G100

14. Frais « ponctuel » pour VPE :

626	<del>VPE HORS HEURES/JOURS OUVRÉS</del> CHGT COMPTEUR HORS HEURES OUVRÉES 626
627	CHGT COMPTEUR HORS HEURES OUVRÉES 627

## ANNEXE 2 Tableaux de correspondance des codes motif et des motifs de saisie ou d'annulation

---

Code motif	Motifs
F01	CONTRÔLE RELÈVE – RDV CLIENT
F02	INSTALLATION INACCESSIBLE
F03	INSTALLATION NON CONFORME
F04	INSTALLATION NON PRÊTE
F05	MOTIF DÉTAILLÉ EN COMMENTAIRE FOURNISSEUR
F06	RÉGULARISATION MANUELLE
F07	REMBOURSEMENT SUITE RÉCLAMATION
F08	ABSENCE À LA RELÈVE – RDV CLIENT
F09	ABSENCE DOCUMENTATION RÉGLEMENTAIRE
F10	CLIENT ABSENT
F11	DYSFONCTIONNEMENT COMPTEUR
F12	FRAIS FACTURÉ À TORT
F13	FRAIS LIÉ À RÉTABLISSEMENT SANS DEMANDE OMEGA
F14	REFUS CLIENT
F15	SUITE APPEL LIGNE ACHEMINEMENT
F16	DÉTERMINÉ AUTOMATIQUEMENT
F17	COUPURE SUITE ABSENCE À LA RELÈVE
F18	RÉTABLISSEMENT À LA SUITE D'UNE COUPURE EN CAS D'ABSENCE AU RELEVÉ
F19	RACCORDEMENT DE L'INSTALLATION D'UN CLIENT SUR UNE SORTIE D'IMPULSION
F20	Passage au pas horaire durée 3 mois
F21	Passage au pas horaire durée 6 mois
F22	Passage au pas horaire durée 12 mois